

Balades thermiques sur le territoire de la Communauté de Communes Retz-en-Valois

Pour la 4^{ème} année consécutive, la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV), en partenariat avec SOLIHA Aisne, organise des balades thermiques au sein de ses communes participantes. Cette démarche s'effectue dans le cadre des actions de la collectivité en faveur de l'amélioration de l'habitat.

Après la commune de Passy-en-Valois la semaine dernière, c'est au tour de Mortefontaine, Vic-sur-Aisne, La Ferté-Milon et Villers-Cotterêts d'accueillir les balades thermiques. À partir du 13 décembre jusqu'au 20 janvier, celles-ci permettront aux habitants de vérifier si leur logement est bien isolé et de bénéficier de conseils en rénovation énergétique. Participation des habitants des communes concernées sur inscription.

Des caméras thermiques pour cibler les déperditions de chaleur

Certaines communes de Retz-en-Valois ont répondu favorablement à la mise en place de balades thermiques organisées par la CCRV. Les habitants des communes concernées peuvent ainsi s'inscrire auprès de SOLIHA Aisne ou auprès de Mathilde GOSSART, chargée de mission Habitat et Logement, pour profiter gratuitement d'une thermographie des façades de leur maison.

Un conseiller énergie présentera le fonctionnement de la caméra thermique et vous fera découvrir les causes des pertes de chaleur de votre logement ainsi que les interventions possibles pour les limiter afin d'améliorer votre confort et diminuer votre facture de chauffage.

Informations pratiques :

Balades gratuites et sur inscription

Mortefontaine : le mercredi **13 décembre 2023 à 18h** à la mairie

Vic-sur-Aisne : le mercredi **20 décembre 2023 à 18h** à la mairie

La Ferté-Milon : le vendredi **12 janvier 2024 à 18h** à l'intersection des rues Jean-Baptiste Corot & Eugène Lavieille

Villers-Cotterêts : le vendredi **26 janvier 2024 à 18h** (Lieu de RDV en cours de recherche)

Concernant les balades thermiques de **Vic-sur-Aisne et Villers-Cotterêts**, elles ciblent **uniquement certains quartiers des communes**. Celle de **La Ferté-Milon** concerne le quartier de la rue Jean-Baptiste Corot et de la rue des Galets. Les habitants concernés recevront un flyer d'inscription dans leurs boîtes aux lettres.

Inscription auprès de SOLIHA Aisne au 03 23 26 73 61 ou france.renov.aisne@solihha.fr ou via les flyers reçus en boîte aux lettres.

La Communauté de Communes Retz-en-Valois c'est :

- 54 communes
- 28 980 habitants
- 10 vice-présidents, 10 membres de Bureau, 82 conseillers communautaires
- près de 100 agents impliqués - une localisation proche des grands pôles que sont Roissy- Charles de Gaulle à 40 minutes, Reims et Paris à 1h, Amiens à 1h25 et Lille à 1h50.